

Bulletin municipal

Le magazine d'information de votre commune



VOS ÉLUS - BON A SAVOIR - CADRE DE VIE -
ACTUALITES MUNICIPALES - TRAVAUX - ENFANCE &
JEUNESSE - VIE ASSOCIATIVE





SOMMAIRE

Le mot du maire.....p.3

Etat civil.....p.4

Info municipales.....p.5

Aménagement/

Fleurissement.....p.8

Travaux p.9

Vie communalp.16

Ecolep.19

Associationp.20



2024 s'achève donc ; les effets du dérèglement climatique sont indéniables et leurs cortèges de calamités comme les inondations, les tempêtes, les sécheresses,... heureusement, notre commune n'a pas été touchée par ces aléas.

Le contexte international est toujours préoccupant. Au niveau national, la situation a connu des changements importants avec la dissolution et l'élection qui a suivi. La situation financière actuelle pourrait nous impacter au niveau des aides et subventions à venir.

Nous nous efforçons de poursuivre nos actions d'investissement : l'atelier technique a pu être agrandi et rénové, un nouvel abribus a remplacé celui vétuste de la rue de Vandelicourt. Nous disposons maintenant d'un terrain multisports fonctionnel.

Le projet peupleraie, comme vous pourrez le lire plus loin a connu un point d'arrêt indépendant de notre volonté.

Quant à l'église, la première phase s'est terminée avec la réception des travaux, après d'âpres négociations. La suite du chantier : parements bas du clocher et fondations devrait pouvoir débuter l'an prochain pour une durée de 10 mois, étant tributaires des disponibilités des entreprises.

Actuellement nous préparons les futurs travaux de 2025 en fonction de notre situation financière et surtout des subventions à demander.

Lors de la cérémonie des vœux prévue le samedi 18 janvier prochain, j'aurai l'occasion de revenir sur les perspectives 2025.

Merci aux adjoints et aux conseillers pour l'aide qu'ils m'ont apporté tout au long de l'année.

En mon nom et celui de l'équipe municipale, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et à l'avance vous présente mes vœux de bonne année, de bonne santé 2025.

Hubert Morreel
Maire

Les Voeux de la municipalité

L'équipe municipale invite l'ensemble de la population à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 18 janvier 2025 à 19h30 à la salle des fêtes



2 rue Jules de Bonnevallet
62690 Berles Monchel



03-21-22-02-60



commune@berles-monchel.fr



www.berles-monchel.fr



Horaires d'ouverture

Mercredi: 10h00-12h00

Vendredi: 16h30-18h30

Permanence des élus:

Samedi: 10h30-12h00

Etat civil

DÉCÈS:

- DELDALLE Monique, épouse SAMIER le 6 février
- MORVAN Roland le 16 février
- LAGACHE Christophe le 22 avril
- GOTTRANT Ghislaine, épouse DEMON, le 2 septembre

NAISSANCES:

- HONORE Enola le 4 octobre
- DHAINAUT Elise le 18 novembre

MARIAGES:

- HANIQUE Yann et BOYAVAL Emilie le 7 septembre
- VANDEVOORDE Jean-Dominique et SERRE Catherine le 26 octobre



Infos pratiques

FORUM de l'ADMR d'AUBIGNY EN ARTOIS
Samedi 1er Février de 14 H à 17H
à la salle polyvalente de Tincques
4 place de l'église

L'ADMR en quelques mots

C'est une association qui met en place des interventions à domicile auprès de différents publics.

Bien vivre chez soi, c'est le souhait de tous.

Au quotidien les salariés et les bénévoles de l'ADMR rendent cela possible

Au sein de l'ADMR on trouve une multitude de métiers :

- Aide-ménagère
- Employé à domicile
- Auxiliaire de vie sociale

Ce forum est fait pour vous, si vous êtes à la recherche d'un emploi au sein de l'ADMR ou si vous cherchez une prestation de service



SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS



ENFANCE ET PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP



ENTRETIEN DE LA MAISON

S'informer, Découvrir, Postuler, Discuter, ou par simple curiosité

Recrutements :
offres de postes

Des témoignages :
des professionnels
disponibles et à votre
écoute

Stands :
Échanges dans la
convivialité

FORUM le samedi 1er février 2025 de 14h à 17h

**à la salle polyvalente de Tincques
4 place de l'église**





Incivilité



BRUIT DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, etc.)

ne peuvent être effectués uniquement durant les horaires ci-dessous :

Lundi au vendredi

Dimanche et jours fériés



Matin
8h00
12h00



Matin
10h00
12h00



Après midi
14h00
19h00



Après midi

TROTTOIRS PROPRES

Le chien n'est pas responsable de ses croquettes laissées sur le trottoir ou dans les espaces verts.



LE VRAI COUPABLE, C'EST LE PROPRIETAIRE !

L'équipe municipale



De gauche à droite: Michaël DEPLANQUES (2nd adjoint), Emilie CLEMENT, Guillaume Crépin, Hubert MORREEL (Maire), Jean Rimauro, Camille DECODTS, Claude PRAT, Louis CHOAIN (3^{ème} adjoint), Martine THERY (1^{ère} adjointe), Philippe COJON, Médhi KORBI.

RDV avec le Maire et les adjoints

N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie pour tout rendez-vous avec le Maire, Hubert MORREEL (permanence le samedi matin), ou avec l'un des 3 adjoints, en charge des délégations suivantes :

- **Martine THERY:** Espaces verts/ Fleurissement Environnement - Travaux d'extérieur - Personnel de nettoyage - Vie associative - Affaires Scolaires et périscolaires
- **Michaël DEPLANQUES:** Communication - Informatique Salle d'activité - Jeunesse et Sport - Sécurité routière Travaux bâtiment
- **Louis Choain:** Patrimoine - Actions culturelles

PETIT RAPPEL !

Le planning de la salle des fêtes peut être consulté sur le site internet de la commune.

www.berles-monchel.fr





Infos pratiques

Élagage des branches prises dans les fils électriques

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- l'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est situé la ligne électrique
- l'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé
- l'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété

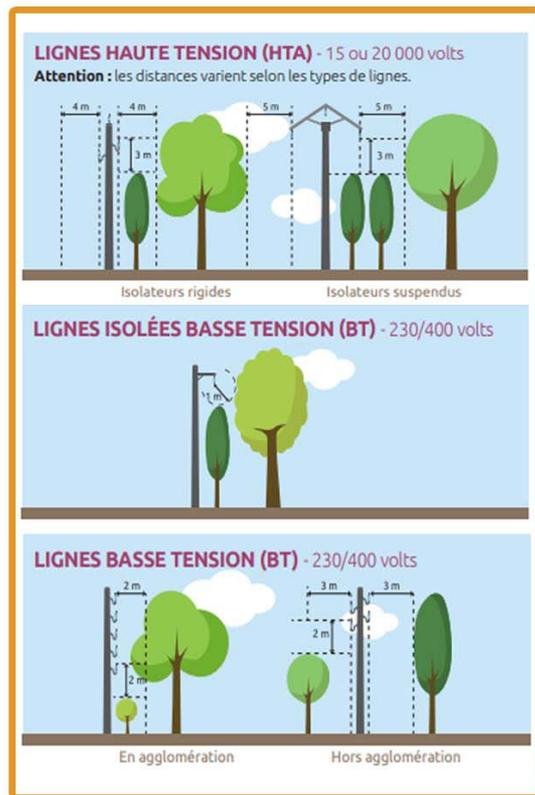
L'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée, après en avoir avisé ENEDIS.

Dans les autres cas (arbres coupés sur la voie publique), Enedis assure l'élagage et le retrait des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Piloter votre chauffage et faites des économies

La communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, en partenariat avec la société Voltalis, propose aux habitants et professionnels du territoire chauffés à l'électricité de bénéficier gratuitement d'un thermostat connecté pour consommer moins d'électricité. Ce thermostat permet de piloter sa consommation de chauffage et de la réduire grâce à une application accessible depuis son téléphone.

Vous pouvez solliciter directement Voltalis pour bénéficier de leurs équipements et services en appelant le 03 77 15 00 03 ou par email à campagnesartois@voltalis.com



PLUI et Loi Climat et résilience

Dans le cadre de la Loi Climat et Résilience un nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera mis en place en 2028.

Cette loi impose une déduction de moitié des surfaces constructibles d'ici 2030 en vue de préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers, puis d'atteindre le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) en 2050. Par conséquent, la superficie des terrains constructibles sur la commune va fortement diminuer, l'ensemble des terrains actuellement constructibles ne pourra pas être repris dans le futur PLUI. C'est pourquoi, il est important pour les propriétaires de terrain de réfléchir sérieusement afin d'éviter toute dévaluation si le classement venait à changer. Si vous êtes en réflexion d'un projet de construction ou de vente, nous vous invitons à le concrétiser.





Infos pratiques

DECHETTERIE

Aubigny-en-Artois



Horaires d'hiver :

Les mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30
Les mercredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Horaires d'été :

Les mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h
Les mardi et jeudi de 13h30 à 19h00

Fermé les jours fériés

Avesnes-le-Comte



Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (19h heure d'été).

Le dimanche de 8h à 12h30 (fermeture des accès à 12h15).

Fermeture les jours fériés à l'exception du Lundi de Pentecôte



COLLECTE

Conteneur couvercle gris



Jour de ramassage :
Chaque Vendredi

Conteneur couvercle jaune



Jour de ramassage :
Vendredi en semaine paire

À NOTER !

Veillez à bien sortir vos bacs la veille au soir et les rentrer après 20h

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les démarches administratives sur Internet sont accessibles depuis votre domicile, 24h/24h.

Vous avez Internet ?

Rendez-vous sur www.ants.gov.fr

- Demande de passeport
- Demande de carte nationale d'identité
- Permis de conduire (demande de permis de conduire suite à l'examen, renouvellement du permis de conduire, perte, vol, détérioration, validation d'un brevet professionnel et consultation du solde des points du permis de conduire)
- Certificat d'immatriculation (demande de duplicata de certificat d'immatriculation d'un véhicule pour perte, vol, détérioration, changement d'adresse, changement de titulaire, obtention d'un certificat de situation administrative (non-gage) et enregistrement de déclaration de cession)

Vous n'avez pas Internet ?

France Services peut vous accompagner dans vos démarches.

La mairie de Berles-Monchel n'est plus équipée pour traiter les demandes de carte d'identité et de passeport. Vous pouvez contacter les mairies d'Avesnes-le-Comte, de Saint-Pol-sur-Ternoise, d'Arras, de Saint-Laurent,...



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf/Caisse d'Allocations Familiales, la MSAMutualité Sociale Agricole et la Poste.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 06 71 02 70 36 ou au 06 47 23 02 71 ou par courriel : franceservices@campagnescartois.fr

JDC

Le recensement est obligatoire à partir de 16 ans (recensement entre la date des 16 ans et les 3 mois suivants).

Cette démarche peut être effectuée soit par le mineur de nationalité française ou par son représentant légal dans la commune de résidence. (les pièces à fournir : une carte d'identité, un justificatif de domicile récent et le livret de famille).



La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

Être recensé(e) vous permettra d'être convoqué(e) à la JDC.

A la fin de cette journée, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire et vous sera automatiquement demandé pour passer et valider tous vos examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : permis de conduire, baccalauréat, CAP...

En cas d'oubli, une régularisation de votre situation est possible jusqu'au 25^{ème} anniversaire.



Concours

Dans le cadre du fleurissement du village, les habitants ont la possibilité de participer au concours "Maisons fleuries" mis en place par le Département dans le cadre de "Fleurir le Pas-de-Calais". Pour cela, vous devez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le 1er septembre (veuillez prévoir des photos de vos aménagements fleuris).

CONCOURS
des
MAISONS
FLEURIES

Fleurissement

Le village s'est vu accorder le bouquet d'or avec les félicitations par le jury de Fleurir le Pas-de-Calais. La commune est proposée pour concourir devant le jury régional et obtenir sa première fleur. Nous pouvons féliciter Patrick, notre agent communal, et les bénévoles qui l'aident, pour leur excellent travail. Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas.



Aménagement aire de jeux:

Petits et grands seront heureux de se retrouver à l'aire de jeux pour passer un bon moment autour du nouveau toboggan et de la table de ping-pong.



Peupleraie

Notre projet concernant la Peupleraie a été longuement travaillé, mûri depuis plusieurs années en collaboration avec le CPIE Artois, avec une implication importante des habitants, régulièrement consultés et avisés sous la forme d'un projet participatif.

Malheureusement au moment de le finaliser, après marché adapté, brusquement, la police de L'Environnement et l'OFB (Office Français de la Biodiversité) ont remis en cause tardivement nos intentions bâties avec le concours du Maître d'œuvre Amena Koncept, représenté par Sébastien Frammery.

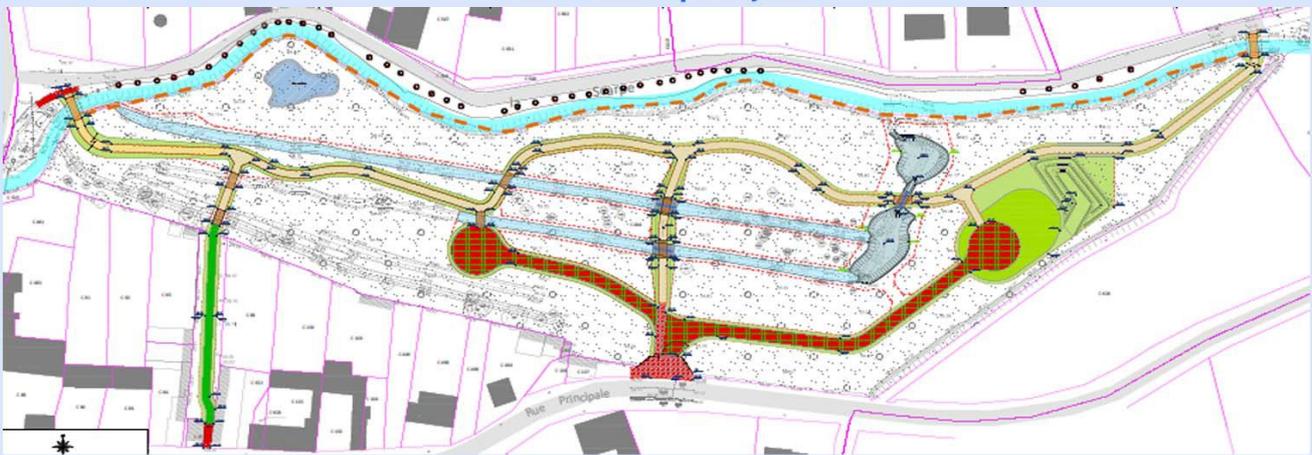
Découragés, il a fallu bâtir rapidement un nouveau projet tenant compte des remarques et préconisations liées à la Loi sur l'Eau et du classement de la peupleraie en zone protégée par le Sage de la Scarpe amont.

Il nous a, en particulier, fallu remplacer les cheminements en stabilisé (sable et ciment) par des cheminements enherbés, tout en limitant aussi les mares à créer.

Pour ne pas perdre le bénéfice des subventions déjà accordées, un nouveau marché a été réalisé mais avec des dépenses supplémentaires : platelages au dessus des zones les plus humides, ponts et passerelles fixés sur pieux vissés profondément dans le sol...

Nous vous tiendrons au courant des suites de ce dossier.

Ancien projet



Nouveau projet



Un nouvel abrisbus !!!

L'abrisbus de la Rue de Vandelicourt situé devant les Balaztels étant fortement dégradé, la commune a commandé un nouvel abri auprès de DEPHI BOIS pour un montant de 6 228€TTC. Nous avons obtenu une subvention du Département de 2 595€.

Nous remercions Patrick, Daniel DECOIN, Claude PRAT et Christian DELANNOY qui ont procédé à son installation afin qu'il puisse accueillir les élèves à la rentrée de septembre.



Monument aux morts

Ce printemps, le monument honorant les soldats de Berles-Monchel « Morts pour la France » a été restauré par l'EURL Jonathan DIEVAL pour un montant de 2 504€TTC. La palme a été remise en couleur et les plaques ont été changées.

Pour cette rénovation, la commune a obtenu le soutien de la Région (751€) et du Département (500€).



Enlèvement

La commune stockait depuis plusieurs années, une ancienne cuve à fuel. Afin de gagner de la place au local technique, le Conseil a décidé de la faire évacuer. Un dégazage a été nécessaire avant son enlèvement.



Elagage, Fauchage, Fil d'eau

Comme chaque année, la commune entreprend différentes interventions par notre employé communal ou par des prestataires quand cela est nécessaire, afin de maintenir notre village propre.





Eglise Saint Léger

L'année 2024 est une année pauvre en rénovation propre de l'église Saint-Léger.

Elle a été parasitée par le règlement de dossiers administratifs avec les entreprises, par la réparation des toitures suite à la tempête de Noël 2023, par le démontage des échafaudages,...

Par contre, il y a eu deux événements marquants:

Le 13 janvier 2024 le coq du clocher remonte sur son perchoir après une belle cérémonie dans la cour d'honneur du château de Mr et Mme DE CALAN. La symbolique du coq y est rappelée:

- Républicaine par notre maire Hubert MORREEL, avec la mise en place d'un ruban tricolore autour du cou du volatile.
- Religieuse par Hervé GOTTRANT
- Girouette par Louis CHOAIN



Le 22 septembre, lors des journées européennes du Patrimoine, Mr François DECOSTER, maire de Saint-Omer, Vice Président Régional, nous a fait l'honneur de venir découvrir notre église.

Nous avons par la même occasion accueilli deux autres vices présidents régionaux, Mme Nathalie GHERBRANT, et Mr Nicolas CAPRON. Étaient également présents notre conseillère départementale Mme Maryse DELASUS, le Président de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, Mr Michel SEROUX, l'Abée Fabian LENGLET, et quelques habitants du village.

Notre souscription pour la rénovation du clocher, avec la Fondation du Patrimoine, espère continuer de recevoir des dons pendant l'année 2025.

Après un livret n°1 sur la restauration du chœur, n°2 sur la nef, un n°3 sur le haut du clocher paraîtra en janvier 2025 pour illustrer les travaux entrepris.

Nous continuons la chasse aux subventions (difficiles) pour terminer cette rénovation par le parement de la tour du clocher et les fondations spéciales.



L'atelier technique rénové

La commune avait pour souhait de remettre en état le local technique afin de faciliter le stockage du matériel et de permettre à l'employé communal de travailler dans les meilleures conditions possibles.

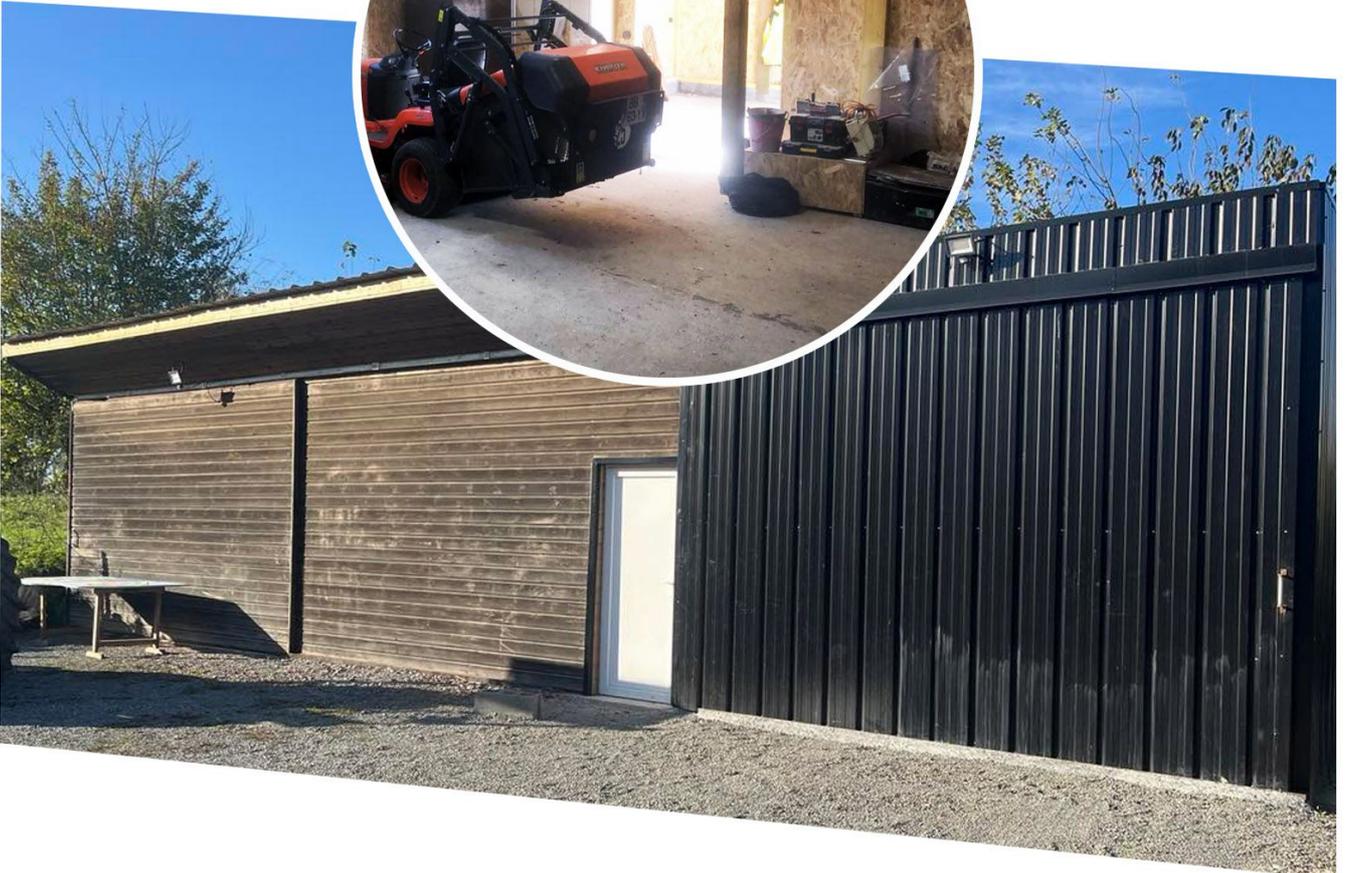
En janvier 2024, le Conseil municipal propose de rénover complètement le local technique grâce à des ateliers permanents que la Communauté de communes met à disposition pour la réhabilitation du patrimoine communal et qui a pour objectif de faciliter l'insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur la réalisation de travaux de type « bâtiment ».

Vu la vétusté du site et l'urgence à remettre le bâtiment en état. Le Conseil municipal valide à l'unanimité le dossier .

Après une rencontre avec le chef d'équipe de l'association «Le coin familial», pour valider les travaux demandés, la commune accepte le devis et les travaux nommés ci-dessous :

- Création d'une fondation autour du bâtiment afin d'empêcher l'humidité de pénétrer.
- Démontage des plaques intérieures et évacuation des déchets.
- La mise en place d'une isolation au plafond et sur les murs.
- La suppression de 2 pièces trop petites pour une utilisation quelconque, cela permet d'agrandir la pièce principale.
- Le remplacement complet du bardage par tôle bac acier .
- La rénovation des murs et plafonds.
- La mise en place de 2 fenêtres déjà sur site.
- La fermeture du carport en bac acier avec une ouverture entre les 2 bâtiments.
- La construction et la mise place d'une porte coulissante.
- Le remplacement de la porte d'entrée.
- L'installation de nouvelles gouttières.
- La mise en place de 2 hallogènes Led à l'extérieur





TRAVAUX



Un terrain multisports tout neuf pour la commune.

Berles Monchel n'avait aucun équipement sportif conforme pour les jeunes sur son territoire. La commune compte environ 90 jeunes de moins de 18 ans et d'une école accueillant une centaine d'élèves.

La construction de ce terrain multisports, est le résultat d'une réelle volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes (et moins jeunes) un équipement de qualité, ouvert à tous et en accès libre.

Une proposition a été faite en réunion de conseil le 9 avril 2023 pour le projet du terrain multisports à hauteur d'environ 52 000€ HT. Après avoir informé le Conseil municipal de la possibilité d'obtenir 80% de subvention pour la réalisation de celui-ci. En effet les collectivités financent énormément à l'heure actuelle pour ce genre de travaux, il serait dommage de ne pas pouvoir profiter de ce dispositif.

Après validation du Conseil municipal, l'autorisation pour la demande de subvention auprès de divers tiers est validée ainsi que l'inscription des travaux du terrain au budget 2024.

Après différentes demandes de subvention, la commune de Berles-Monchel s'est vu cofinancée à hauteur de **4 316.00 €** par le Conseil Régional, **14 000 €** par le Conseil Départemental et **20 000€** par l'Agence National du sport.

Coût pour la commune: **13 642.05 ht €**.

Les travaux ont débuté le 15 juillet 2024 avec les entreprises Ehtre paysage située à Warlus et Transalp située à Tincques. Deux entreprises issus du territoire des Campagnes de l'Artois.

Le projet avait l'avantage de disposer déjà d'une dalle existante, ce qui a permis de diminuer fortement le coût des travaux. Malgré un dégravillonnage critique et des fissures importantes de la dalle, le Conseil décide après concertation avec les entreprises de ne pas toucher à la surface de jeu mais de lui faire un nettoyage en profondeur avec la mise en place d'un primaire adapté permettant ainsi de renforcer et de diminuer l'avancement de ce dégravillonnage.

Nature des travaux

- ENLEVEMENT DU GRILLAGE EXISTANT



- POSE DES FRONTONS

De fabrication française, la municipalité à opté pour des frontons de 7 mètres de largeur, laissant ainsi un visuel sur l'extérieur. Une fixation par scellement béton garantit ainsi une sécurité optimale. Les lames en pin du nord qui habillent ses frontons rappellent la politique de la commune sur la biodiversité et s'intègrent parfaitement avec la verdure encadrant le terrain.



- REMPLACEMENT DU GRILLAGE



- NETTOYAGE, RABOTAGE, PONCAGE, ARASSEMENT DES BOSSES ET REPRISE DES FISSURES



- PRIMAIRE D'ACCROCHAGE ET DE CONSOLIDATION, TRACAGE DES LIGNES ET PEINTURE



Repas de l'A.P.E

L'Association des Parents d'Élèves Savy / Berles a organisé son traditionnel repas sous le thème du carnaval à la salle des fêtes de Berles-Monchel. C'est environ 150 personnes qui ont répondu présentes pour déguster le couscous suivi d'une soirée dansante.

A noter que les bénéfices de la soirée permettent d'offrir aux enfants du RPI du matériel supplémentaire ou d'organiser des sorties scolaires.

Merci aux parents d'être venus si nombreux et félicitations aux membres de l'APE Savy/Berles.



Spectacle

Le 07 mars 2024, l'Office du tourisme des Campagnes de l'Artois proposait un spectacle à la salle des fêtes de Berles Monchel pour les petits à partir de 3 ans.

«Babik» un jeune en quête d'identité, à travers une performance théâtrale et vidéo unique avec des poupées de chiffon, les Baibokynas.

Ce sont près de 50 enfants qui ont répondu présents.



Réunion publique guichet unique de l'habitat ?



Lundi 12 février une réunion publique était organisée par la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois afin de proposer les nouvelles aides financières mobilisables pour rénover son logement. MaPrimeRénov', prêt à taux zéro, MaPrimeAdapt',... Noémie Boisson, conseillère France Rénov', est intervenue lors de cette réunion afin d'accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation de logement et de présenter également les nouveaux barèmes des aides financières pour 2024. Un accompagnement personnalisé, gratuit et indépendant dans l'élaboration du projet.

Colis des aînés

Pour les fêtes, 22 colis pour les personnes seules et 18 colis pour les ménages ont été distribués au plus de 70 ans.

Ceux-ci ont été très appréciés.



Cérémonie du 8 mai et 11 Novembre

Un moment de mémoire et de transmission en présence d'un public venant nombreux à chaque fois pour écouter le discours de Mr le Maire Hubert Morreel et l'intervention de Mr Louis Choain 3ème adjoint de la commune concernant un soldat né à Berles Monchel, Charles Warembourg, décédé en 1914 dans l'Aisne.

Merci à l'équipe enseignante et aux enfants de notre école pour leur participation. Souvenons nous et surtout n'oublions pas. Merci à vous tous pour votre présence



Il s'appelait Charles

L'énigme de l'inscription "en souvenir d'un soldat mort pour la patrie _ 1914" en bas du vitrail dans le chœur représentant Saint Charles Boromée a eu sa réponse. Il s'agit de Charles Warembourg né à Berles le 14 janvier 1893, valet de chambre au château avec ses parents, mort pour la France à l'âge de 21 ans le 30 août 1914 à Saint Richaumont près de Sourd (02). Charles repose à Berles à côté de la tombe de ses parents.



14 Juillet

La fête du 14-Juillet de Berles Monchel fut comme chaque année un rassemblement ponctuel pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille. Les animations organisées l'après-midi par l'association d'animation ainsi que le repas proposé (frite-barbecue) ont fait de cette journée un moment d'échange et de partage pour la centaine de personnes qui ont répondu présent à l'invitation de la commune et de l'association.



Ducasse

La ducasse de la commune s'est déroulée comme chaque année le 4 et 5 août pour le traditionnel jambon grillé le dimanche et le souper à l'andouille le lundi. C'est plus de 450 repas qui ont été servis pour ce week-end festif. Un grand merci à l'Association d'animation et à tous les bénévoles sans qui ce genre d'événement ne pourrait avoir lieu.



Repas des Aînés

Dimanche 10 novembre a eu lieu le traditionnel repas des Aînés à la Salle des Fêtes de Berles-Monchel. Après le thème de l'automne l'année dernière c'est sous le thème des friandises que nous avons reçu nos Aînées cette année.

Près de 60 convives ont répondu présents pour partager le délicieux festin du traiteur

« le petit Gauchin » et servi par nos élus et les membres du CCAS.

Merci aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation, tant pour la décoration que pour l'organisation.

Berles-Monchel et ses décorations

Chaque année, grâce aux bénévoles notre commune se voit parfois changer de visage suivant les festivités. Merci à tous, de rendre notre beau village avec des décorations de plus en plus magnifiques chaque année.





Ecole

2 nouveaux enseignants sont arrivés dans le RPI : Mme. Isabelle Sénéchal et M. Florimond Pecqueur respectivement en charge des classes de CE2/CM1 et des CE1. Dans le RPI, il y a toujours 5 classes (2 à Savy-Berlette et 3 à Berles-Monchel) pour un total de 110 élèves (69 à Berles-Monchel).

Les enfants du RPI, plus nombreux que d'habitude, ont participé à la commémoration du 11 novembre où ils ont lu des textes de poilus. Les enseignants projettent de faire chanter la Marseillaise aux élèves pour le 8 mai.

Nous travaillons sur un projet commun de chorale avec une première représentation prévue lors du marché de Noël du RPI. Une autre représentation se fera lors de la fête du RPI. Un autre événement est prévu lors du mois de décembre : la plantation d'arbres en collaboration avec la commune de Savy-Berlette.

Les enseignants sont en constante réflexion pour de nouveaux projets.



APE

L'Association de Parents d'Elèves de Savy-Berles mène chaque année des actions, en faveur des enfants scolarisés au sein du RPI ainsi que de leurs familles.

Le bureau est composé de 5 parents bénévoles :

- Stéphane Prud'homme (Président)
- Elodie GANICHON (Trésorière)
- Delphine LECANU (Trésorière adjointe)
- Cindy COLLIEZ (Secrétaire)
- Emilie COURBET (Secrétaire adjointe)

Pour cette année scolaire 2024/2025, l'association a commencé par la vente de cases, de cartes de Ste Catherine et de St Nicolas, et la vente de jacinthes.

Dans son souci d'agir en partenariat avec l'école, l'association a participé au marché de Noël organisé par l'équipe enseignante, notamment pour la distribution des jacinthes et des chocolats.

Enfin, pour la fin d'année, chaque enfant scolarisé recevra un livre offert par l'APE.

Les actions de 2025 se poursuivront avec le repas de l'APE le 1^{er} mars à la salle des fêtes de Savy-Berlette.

Viendra ensuite la sortie de l'APE le 17 mai, adapté à l'ensemble des familles.

Et pour finir l'année en beauté, l'association organisera avec l'équipe éducative, et chaque parent qui souhaitera apporter son aide, la fête des écoles de nos chères petites têtes blondes, le weekend du 27 et 28 juin.





Berles-Monchel, un parc, un château

Au cours de l'année 2024, les activités de l'association « Berles-Monchel, un parc, un château » se sont concentrées, avec le soutien de la commune de Berles et de la Communauté de communes, autour de deux événements organisés à l'échelle nationale et régionale par le ministère de la Culture : les Rendez-vous aux jardins, et les Journées européennes du patrimoine.

- Rendez-vous aux jardins, 1^{er} et 2 juin :

- le samedi 1^{er} juin de 9h30 à 12h30, une promenade à la rencontre des oiseaux de nos campagnes, sous la conduite de Thierry BERNARD du Groupe ornithologique et naturaliste (GON) accompagné de Gérard LONGBIEN.

- le samedi 1^{er} juin à 14h30, « Redécouvrir les cinq sens dans le bois de Berles » avec Mélanie LARDEUR, sylvothérapeute.



- Le dimanche 2 juin à 14h30, sur proposition de Mme Marie Bernard, vice-présidente de la Communauté de Communes, concert « Promenade autour du monde » par 30 musiciens de la classe d'orchestre des Campagnes de l'Artois, sous la conduite de M. Frédéric SOLECKI. Soixante personnes environ ont assisté à ce concert, gratuit comme les deux autres événements de ce week-end.

Journées Européennes du Patrimoine, 21 et 22 septembre

- Samedi 21 septembre de 15h à 17h

Conférence de MM. Luc de COLNET et Alain DENEUVILLE, « Quelques seigneurs de Berles et de ses hameaux jusqu'à la Révolution », avec illustrations exposées dans une salle du château.

Une nouvelle conférence historique est prévue pour 2025.

- Dimanche 22 septembre après-midi

M. François DECOSTER, maire de Saint-Omer et vice-président chargé de la culture et du patrimoine au Conseil régional, qui était venu voir l'état d'avancement des travaux de l'église Saint-Léger de Berles, s'est également rendu au château qui constitue avec l'église un intéressant ensemble Patrimonial. Plusieurs membres du CA de notre association ont assisté à cette visite et au rassemblement convivial qui l'a suivie.



Au cours de l'Assemblée générale organisée le jeudi 10 octobre à 19h, il a été décidé que l'association participerait à nouveau en 2025 aux « Rendez-vous aux jardins » en juin et aux « Journées européennes du patrimoine » en septembre



Les randonneurs de l'Atrébatie

« La véritable raison qui me fait cheminer n'a de sens qu'en elle-même. Elle s'appelle le plaisir...Je marche par plaisir et j'en profite pour méditer »

L'année 2024 s'est déroulée avec seulement 2 annulations dues à une vigilance orange.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 25 février.

Nous avons organisé ou participé durant l'année à : la galette des rois à BERLES MONCHEL, le parcours du cœur à TINCQUES, les marches gourmandes à BAILLEULVAL, à LICQUES, et à BOURS, la fête de la musique à BERLES MONCHEL, la R'Andouillette à ARRAS, une randonnée à la journée à HARDELOT et à LONG, la Tamalou Ice d'Haagen Dazs à TILLOY les MOFFLAINES et le repas de fin d'année qui aura lieu au restaurant LEGRIS à TINCQUES.

Le club fonctionne :

- le dimanche matin pour une randonnée environ 2 fois par mois de 8 kms
- le lundi après-midi pour 2 randonnées de 6,5 et 8,5 kms et une rando douce de 4,5 kms
- le jeudi après-midi pour 2 randonnées de 7,5 et 10 kms et une rando douce de 4,5 kms

Le club compte 79 adhérents qui sont encadrés par 2 Brevets Fédéraux, 3 animateurs 1 er niveau et 1 animateur de randonnée de proximité.

« La randonnée est le meilleur moyen de découvrir la beauté et la richesse de soi-même »

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la Présidente Madame Irène COMORERA

Au 06 89 14 60 44

Ou par mail irenecomorera@orange.fr

Portez-vous bien et passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Club de l'Amitié

L'Assemblée Générale a eu lieu le 16 Avril 2024 suivie d'un repas au Pavé Avesnois à Avesnes-le-Comte gratuit pour les adhérents).

Les membres du club de l'Amitié vous souhaitent une bonne année 2025 et une bonne santé.

Si vous voulez passer un bon moment de détente, de convivialité (cartes, scrabble, rummikub). Venez nous rejoindre à la salle des associations de Berles chaque dernier mardi du mois de 14h à 18h. Une cotisation de 25€ est demandée; elle s'ajoute à la subvention que nous accorde le Conseil municipal
Que nous remercions.



Pour le Bureau
Simone DELANNOY



Association d'Animation



Bonjour à tous !

L'année 2024 a été à nouveau compliquée. En effet, nous sommes marqués par la disparition d'un de nos copains, Christophe.

Merci, Toph' pour ton sourire, ta gentillesse, ta disponibilité, ton engagement au sein de notre équipe.

En souvenir de tous les bons moments, on a retrouvé le courage et la motivation pour continuer.

Lors de notre AG du 28 janvier 2024, ce sont 51 personnes qui ont intégré le CA.

De nombreux autres volontaires nous épaulent sans relâche.

Un calendrier festif a donc été établi.

- Le 3 janvier : les jeunes ont profité d'un après-midi au bowling ou à Funnypark.
- Le 24 février : nous avons emmené plus de 60 personnes au salon de l'agriculture
- Le 1er avril : la chasse aux œufs ou aux indices a permis aux petits comme aux plus grands de s'amuser.
- Le 25 mai : notre traditionnelle sortie VTT a offert aux sportifs une superbe journée à Olhain: vélo, accrobranche et pique-nique.
- Le 22 juin: la Fête de la musique a connu un succès énorme. Les groupes musicaux ont rythmé cette soirée qui s'est illuminée des Feux de la St Jean. Le barbecue et les planches apéro ont régalié plus de 500 personnes.
- Le 6 juillet: Cette année, c'est au parc d'Astérix que tous les participants se sont amusés.





- Le 14 juillet : Encore une belle fête citoyenne qui a réuni petits et grands autour de jeux divers et d'un bon repas ...
- Les 4 et 5 août : Notre ducasse a encore connu un très gros succès. Ce ne sont pas moins de 244 repas le dimanche et près de 230 le lundi qui ont été servis. L'andouille s'est vue agrémentée d'une salade composée qui a ravi les convives.
- Le 14 septembre, l'Association a tenu à remercier les membres actifs, lors d'une soirée/bilans.
- Le 10 novembre : L'Association a participé, comme chaque année, au repas des aînés en offrant le fromage et les vins. C'est toujours avec grand plaisir que nous partageons cette journée.
- Fin novembre/Début décembre : Préparation et installation des décors de Noël.
- Le 8 décembre : Lors de notre traditionnel Marché de Noël, de nombreux exposants nous ont fait le plaisir de participer. Cette année, on a proposé une tartiflette géante !
- Le 22 décembre : Avec le bon vieux Père Noël, c'est un spectacle clownesque qui vient rassembler les lutins Berlois, avant un bon goûter: bûche, friandises, chocolats et clémentines...
- 31 décembre: Les réservations pour la soirée Repas du Réveillon ont très vite été complètes. C'est toujours un moment convivial et chaleureux.

• Fin décembre, sortie pour les jeunes au bowling et à Funny Parc

• J'associe à nos succès, notre Maire, Hubert ainsi que l'Équipe Municipale J'associe également tous les bénévoles assidus qui œuvrent pour que nos manifestations soient toujours un succès.

C'est très sincèrement que tous les membres du Bureau et du CA vous remercient.

L'Association organisera son Assemblée Générale, le 26 janvier 2025. Vous êtes tous les bienvenus.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025, pleine de bonheur et de satisfaction!!!

Sylvie Caboche,
Présidente de
l'Association d'Animation
de Berles Monchel





Commune
de
Berles-Monchel